



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2006

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2006
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 19 JUIN 2006
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2006
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE JUIN 2006
- 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 27 JUIN 2006 ET COMPLÉTÉE PAR UNE CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE TENUE LE 29 JUIN 2006
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 4.1 TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA FONDATION DE L'AIDE PÉDAGOGIQUE DES CANTONS-DE-L'EST (FAPCE)

- 4.2 TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DE LA MALADIE COELIAQUE
- 4.3 TOURNOI DE GOLF DE LA VILLE DE FARNHAM
- 4.4 OMNIUM DE GOLF DE LA CROIX-ROUGE
- 4.5 OMNIUM DE GOLF AU PROFIT DE L'ÉQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT AU DIAPASON
- 4.6 CAMPAGNE « TOUS ENSEMBLE POUR L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ »

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876–2003 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE C04-481 (LE BADOUIILLARD), D'AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES ET LES KIOSQUES DE VENTE DE PRODUITS AGRICOLES, D'INTERDIRE DANS TOUTES LES ZONES L'UTILISATION DE CONTENEURS À DES FINS DE BÂTIMENT PRINCIPAL OU ACCESSOIRE ET D'INTERDIRE LA TOILE COMME MATÉRIAU DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR
- 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876–24–2006 INTITULÉ : *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876–2003 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE C04-481 (LE BADOUIILLARD), D'AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES ET LES KIOSQUES DE VENTE DE PRODUITS AGRICOLES, D'INTERDIRE DANS TOUTES LES ZONES L'UTILISATION DE CONTENEURS À DES FINS DE BÂTIMENT PRINCIPAL OU ACCESSOIRE ET D'INTERDIRE LA TOILE COMME MATÉRIAU DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR*
- 5.3 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876–24–2006 INTITULÉ : *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876–2003 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE C04-481 (LE BADOUIILLARD), D'AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES ET LES KIOSQUES DE VENTE DE*

PRODUITS AGRICOLES, D'INTERDIRE DANS TOUTES LES ZONES L'UTILISATION DE CONTENEURS À DES FINS DE BÂTIMENT PRINCIPAL OU ACCESSOIRE ET D'INTERDIRE LA TOILE COMME MATÉRIAU DE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

5.4 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 860-2002 DE FAÇON À AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

5.5 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 860-2002 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 860-2002 DE FAÇON À AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES*

5.6 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 860-2-2006 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 860-2002 DE FAÇON À AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES*

6. **RÈGLEMENTS**

7. **AFFAIRES COURANTES**

7.1 **TRÉSORERIE**

7.1.2 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2006

7.2 **TRAVAUX PUBLICS**

7.2.1 DEMANDE DE FERMETURE DE LA RUE MONTMORENCY POUR LA TENUE D'UN CAMP D'ENTRAÎNEMENT DE SKI

7.3 **URBANISME**

7.3.1 DEMANDE D'ALIÉNATION ET D'UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE DU LOT 2 929 111 DU CADASTRE DU QUÉBEC (BOULEVARD DE BROMONT) FAITE PAR MADAME PAULINE MÉNARD-LAPOINTE

- 7.3.2 RENONCIATION ET/OU RADIATION DE SERVITUDE DANS LE CADRE DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU PARC INDUSTRIEL DE HAUTE TECHNOLOGIE
- 7.3.3 APPEL D'OFFRES GDT-001 : CAMIONNETTE UTILITAIRE
- 7.3.4 DONATION DU LOT 2 929 311 DU CADASTRE DU QUÉBEC (RUE DES FRÊNES)
- 7.3.5 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT À L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT EXISTANT AVEC UNE MARGE LATÉRALE DE 7,60 MÈTRES AU LIEU DES 12 MÈTRES EXIGÉS À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS, DES MARGES LATÉRALES TOTALES DE 20 MÈTRES AU LIEU DES 25 MÈTRES EXIGÉS À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS AINSI QU'UNE MARGE ARRIÈRE DE 15 MÈTRES AU LIEU DES 30 MÈTRES EXIGÉS À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS (LOT 2 928 949, 40, BOULEVARD DE L'AÉROPORT
- 7.3.6 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN D'AUTORISER LA CRÉATION DES LOTS 3 780 267 ET 3 780 269 À 3 780 271 À PARTIR DES LOTS 2 930 324 ET 3 167 123, VISANT L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE MULTIFONCTIONNELLE IDENTIFIÉE AU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 876-2003 POUR LAQUELLE LE TERRAIN CÉDÉ NE COMPREND PAS LA TOTALITÉ DE L'EMPRISE MINIMALE EXIGÉE DE 10 MÈTRES, ARTICLE 16, PARAGRAPHE 4 DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 877-2003 (CHEMIN HUNTINGTON) AINSI QU'À LA CRÉATION DES LOTS 3 780 267, 3 780 270 ET 3 780 271 À PARTIR DES LOTS 2 930 324 ET 3 167 123, DESTINÉS À L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE MULTIFONCTIONNELLE EN BORDURE DU CHEMIN HUNTINGTON DONT LA LARGEUR EST INFÉRIEURE AU 10 MÈTRES MINIMUM EXIGÉ, ARTICLE 37 DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 877-2003. (CHEMIN HUNTINGTON)
- 7.3.7 INFRACTION AUX ARTICLES 155, 160, ET 163 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-203
- 7.3.8 ÉCHANGE DU LOT 3 742 454 POUR LE LOT 3 742 452, DU CADASTRE DU QUÉBEC, ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET MONSIEUR FULGENCE MÉNARD
- 7.3.9 MODIFICATION APPORTÉES À DEUX CONTRATS

CONCERNANT LES LOTS 3 563 889 ET 3 563 888 DU CADASTRE DU QUÉBEC (DOMAINE NATUREL DU LAC GALE)

7.3.10 DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS, 32, RUE CHAMPLAIN

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.4.1 ADJUDICATION DU CONTRAT DE PEINTURE DES BASSINS IMMERGÉS À L'USINE DE FILTRATION

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.5.1 CROIX-ROUGE : DEMANDE DE PERMISSION DE SOLLICITATION

7.5.2 CAMPS DE JOUR 2006

7.5.3 CONTRIBUTION FINANCIÈRES : ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DE BROMONT ET SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE COMTÉ DE SHEFFORD

7.5.4 DOMAINE NATUREL DU LAC GALE : COMITÉ AVISEUR

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.6.1 DEMANDES DE LUMIÈRES DE RUE, RUE DES CHANTERELLES À L'INTERSECTION DE LA RUE SHEFFORD (1 LUMIÈRE) ET RUE CHOINIÈRE (2 LUMIÈRES)

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

7.7.1 OFFRE DE SERVICES – CONSULTATIONS GÉNÉRALES (RETAINER)

8. DIVERS

8.1 DOMAINE DU BOISÉ DE BROMONT : NOMS DONNÉE À DEUX (2) NOUVELLES RUES

8.2 CHANGEMENT DE MRC

9 **AFFAIRES DU PERSONNEL**

- 9.1 PERMANENCE DE MONSIEUR RICHARD CHOUINARD AU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES
- 9.2 AUGMENTATION DU NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL DE LA SECRÉTAIRE DU SERVICE DE LOISIRS DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
- 9.3 DÉPÔT DE LA LISTE DES EMBAUCHES DE SURNUMÉRAIRES

10. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 10.1 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME RUTH DUPONT RELATIVE À L'ÉMISSION D'UN CONSTAT D'INFRACTION CONCERNANT L'AFFICHAGE
- 10.2 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR ROGER DESLAURIERS, PRÉSIDENT DE L'INTERNATIONAL D'ATTELAGE DE BROMONT RELATIVEMENT À LA RÉUSSITE DE L'ÉVÉNEMENT
- 10.3 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR MARCEL BUNDOCK, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE COMTÉ DE SHEFFORD RELATIVEMENT À LA TENUE DE L'INTERNATIONAL D'ATTELAGE DE BROMONT

11. **VARIA**

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.